



## Compte-rendu de la CAP des chargés d'études documentaires du 7 novembre 2018

### Etaient présent.e.s pour l'administration :

Mme Claudine MESCLON, sous-directrice des métiers et des carrières (SG) présidait la CAP ; Mme Audrey LEFRANC-MAUPILÉ, cheffe du bureau des ressources humaines (DGP, SDAFIG) ; M. Guillaume D'ABBADIE, adjoint au directeur du Service Interministériel des Archives de France (DGP) ; Mme Claire LECSYN, responsable de ressources humaines au Département de la programmation des moyens (SG) ; Mme Manon DAVID, chargée de mission (SG, DAT) ; M. Antoine HEDOUIN, adjoint à la cheffe du bureau des affaires générales (DGMIC) ; M. Alexandre CROS, adjoint au chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (Ministère de l'Education nationale) ; Mme Marie-Anne GUICHARD-LE BAIL cheffe du bureau de la filière scientifique et de l'enseignement (SG) ; Mme Fleur THÉVENIN, adjointe à la cheffe du bureau de la filière scientifique et de l'enseignement (SG) .

### Etaient présentes également nos collègues gestionnaires du corps :

- Mme Isabelle GIUDICELLI (pour les collègues dont le nom commence par les lettres A à D) ;
- Mme Barbara ALOZKO (pour les collègues dont le nom commence par les lettres E à Mat) ;
- Mme Myriam LEIBNITZ (pour les collègues dont le nom commence par les lettres Mau à Z).

### Pour les représentant.e.s du personnel CGT:

Mmes Edith MATHIS, Christine VELUT , Sybille LACROIX, Isabelle FOUCHER et M. Jean-Christophe TON-THAT.

### 1 Approbation du P.V. de la CAP du 15 mai 2018

Le p.v. est approuvé à l'unanimité.

### 2 Examen des titularisations

La CAP a donné un avis favorable à la titularisation des collègues suivant.e.s :

| NOM                  | Affectation durant le stage               | Date de titularisation        |
|----------------------|---|-------------------------------|
| Maud ALLERA          | Archives nationales                       | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Alice AUZOU          | Archives nationales                       | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Claire Marie BARREAU | Archives nationales du Monde du travail   | 1 <sup>er</sup> janvier 2019  |
| Marine BENOIT-BLAIN  | Ecole d'architecture de Paris La Villette | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Véronique BODLENNER  | DRAC Grand Est                            | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Emmanuel BOSCA       | AD Corrèze                                | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Julien BROCHIER      | DRAC PACA                                 | 1 <sup>er</sup> janvier 2019  |
| Laure CADARS         | DRAC Bretagne                             | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Marion CARROT        | BPI                                       | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Pauline CELLARD      | AD Côte d'Armor                           | 1 <sup>er</sup> janvier 2019  |
| Gabrielle COHEN      | MAP Charenton                             | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Adèle CONSTAN        | DRAC Normandie                            | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Marine DESORMEAU     | AD Haute-Marne                            | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |

|                          |                                    |                               |
|--------------------------|------------------------------------|-------------------------------|
| Lucile DOUCHIN           | Archives nationales                | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Bertille FAVRE           | Ecole d'architecture de Versailles | 1 <sup>er</sup> janvier 2019  |
| Bénédicte FICHET         | Archives nationales                | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Perrine FUCHS            | AD Haute-Loire                     | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Louise GAILLARD          | SG - Mission des Archives          | 1 <sup>er</sup> janvier 2019  |
| Kristen HELY             | AD Seine et Marne                  | 1 <sup>er</sup> janvier 2019  |
| Noémie LATTE             | Archives nationales                | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Thomas LEBEE             | Archives nationales                | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| François-Xavier MAILLART | DRAC Nouvelle Aquitaine            | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Julie MALLO              | CNAP                               | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Emeline MARQUILLY        | Archives nationales                | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Michel MAUNIER           | ENSA Villa Arson                   | 1 <sup>er</sup> janvier 2019  |
| Gaétan MENARD            | AD Charente                        | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Catherine MILDE          | EA Clermont                        | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Benoit MORANT            | AD Mayenne                         | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Blandine NOUVELLEMENT    | EA Paris Belleville                | 1 <sup>er</sup> janvier 2019  |
| Lyne PENET               | AD Val d'Oise                      | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Lena-Maria PERFETTINI    | BPI                                | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Aurélie PEYLHARD         | Archives nationales                | 1 <sup>er</sup> janvier 2019  |
| Clémence PREAULT         | DAC Réunion                        | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Alexia RAIMONDO          | Archives nationales                | 1 <sup>er</sup> janvier 2019  |
| Cécile RANVIER           | Musée de Cluny                     | 1 <sup>er</sup> janvier 2019  |
| Véronique REUTER         | SIAP                               | 1 <sup>er</sup> janvier 2019  |
| Mélanie RIVAULT          | Archives nationales                | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Laure ROSET              | Musée Renaissance                  | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Sophie ROULLEY           | AD Guadeloupe                      | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Eve ROY                  | ANOM                               | 1 <sup>er</sup> janvier 2019  |
| Olivier SEGISSEMENT      | Musée du Louvre                    | 1 <sup>er</sup> janvier 2019  |
| Anne Laure STEPHANY      | DRAC Grand Est                     | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |
| Caroline VALS            | AD Hautes Alpes                    | 1 <sup>er</sup> janvier 2019  |
| Aurélie VANITOU          | DRAC Normandie                     | 1 <sup>er</sup> novembre 2018 |

La titularisation de quelques collègues dont le stage a été prolongé au-delà d'un an (congé maternité ou temps partiel) sera étudiée lors de la prochaine CAP.

Nous profitons de ce point à l'ordre du jour pour évoquer la **question de la gestion des affectations de nos collègues lauréat.e.s de ce concours 2016**. Ayant été alerté.e.s par nos collègues dès le début, nous avons interpellé le ministère sur cette question sans recevoir aucune réponse.

Nous avons rappelé l'**opacité et les inégalités de traitement** qui ont accompagné les modalités d'affectation du concours : nous avons évoqué les inégalités de traitement entre les lauréat.e.s des listes principales et

complémentaires, entre liste externe et interne, et entre lauréat.e.s au sein de ces mêmes listes.

D'un côté pour la **liste principale externe** : un recrutement express en grand amphi dans l'ordre du classement, essentiellement en Archives nationales ou départementales, sans possibilité de rester sur les postes occupés en tant que secrétaire de documentation ou contractuel.le, sans aucun égard pour la situation familiale, professionnelle ou géographique, en termes de choix ni même de délais ...

De l'autre pour les **listes complémentaires externe et interne** : un recrutement sans transparence et sans respect de l'ordre de classement avec des postes beaucoup plus divers ; des affectations en fonction du profil des lauréat.e.s ; des postes créés ex nihilo sans publication sur la BIEP ; des titularisations d'office sur les postes déjà exercés sans d'autres propositions...

Enfin pour la **liste principale interne** : une affectation express sans aucune transparence qui a mis les lauréats face à un faux choix puisqu'il leur était demandé en 4 jours (dont un week-end) de choisir à l'aveugle entre le maintien sur leur poste actuel et des postes dont la liste ne leur serait communiquée qu'après ce choix !!! Si le but était d'économiser des postes, on ne s'y serait pas mieux pris.

L'administration, cette fois-ci, nous a répondu et a reconnu les dysfonctionnements. Une réunion de « restitution » - « retour d'expérience » sera proposée aux futurs élu.e.s du personnel de la prochaine mandature. Nous avons demandé qu'elle ait lieu bien en amont de l'affectation des futur.e.s lauréat.e.s des futurs concours de CHED ou de secrétaire de documentation.

Enfin, signalons que de nouveaux recrutements sur les listes complémentaires vont être réalisés ( 2 en interne et 8 en externe) et que 29 collègues contractuel.le.s sont actuellement admissibles pour le concours réservé « Sauvadet ».

### **3 Examen des demandes de mouvement**

Vous trouverez ci-dessous les seules mutations ou détachements validés par un avis favorable de la CAP :

| NOM                   | Administration d'origine                 | Administration d'accueil                        |
|-----------------------|--|---|
| Véronique BODLENNER   | DRAC Grand Est Châlons en Champagne      | DRAC Grand Est – SRA Strasbourg                 |
| Sophie ROULLEY        | AD Guadeloupe                            | DRAC Normandie – CRMH Caen                      |
| Lydie JOANNY          | Ville de Saint Laurent du Maroni         | DAC Guyane                                      |
| Perrine FUCHS         | AD Haute-Loire                           | DRAC Hauts de France -CRMH Amiens               |
| Catherine MILDE       | EA Clermont                              | Mobilier national                               |
| Souad ASSELIN-MEZHOUD | Education nationale                      | Archives nationales Pierrefitte - DAPI          |
| Anne DUCRET           | Ministère de l'Ecologie - Lyon           | Archives nationales Paris - DAEAA               |
| Emeline MARQUILLY     | Archives nationales Pierrefitte          | Musée du Louvre – Antiquités égyptiennes        |
| Raphaëlle BAUME       | Musée du Louvre-Lens                     | Musée du Louvre – Centre de conservation Liévin |
| Valérie MARMEUSE      | Conseil départemental des Hauts-de-Seine | Musée d'Orsay - bibliothèque                    |
| Mélanie RIVAULT       | Archives nationales Pierrefitte          | Musée d'Orsay – régie des œuvres                |
| Lyne PENET            | AD Val d'Oise                            | Musée Delacroix                                 |
| Blandine DUBOIS       | DRAC Occitanie - Toulouse                | ENSA Bordeaux                                   |
| Françoise AUJOGUE     | Mobilier national                        | Musée Saint Germain en Laye - photothèque       |
| Jessica DENIS-DUPUIS  | C2RMF                                    | Musée Ecoen -documentation et bibliothèque      |
| Jérôme SEJOURME       | Mairie d'Argenteuil                      | BNF François Mitterrand -expositions            |

Dans la continuité de notre propos sur les **affectations désastreuses du concours 2016**, il est à noter que **7 des 16 mutations concernent des collègues issues du concours qui mutent dès leur titularisation au 1<sup>er</sup> novembre** (sans compter ceux qui n'ont pas été choisis, ceux qui attendent un poste ouvert trop récemment, ceux qui attendent le 1<sup>er</sup> janvier 2019, ceux qui vont postuler en détachement dans un autre corps...). CQFD !

Une mutation à la DRAC Normandie est soumise à l'arbitrage de la ministre, l'administration ayant voté pour un.e candidat.e de la fonction publique territoriale, les représentants du personnel pour un.e CHED.

Nouveauté déjà évoquée lors du dernier compte-rendu : **lorsque le candidat retenu par l'administration d'accueil (soit une décision unilatérale prise avant l'avis des représentants du personnel) est en poste sur la même résidence administrative que celle du poste convoité, nul besoin de recueillir les avis des représentants du personnel et ce, même si plusieurs autres candidats d'autres résidences administratives, se présentent.**

À notre question sur la décision qui se joue avant l'avis des représentants du personnel, l'administration nous répond qu'elle ne fait qu'appliquer les textes et que précédemment il y avait erreur, ce que la DGAFP leur a rappelé.

À notre question sur les cas prioritaires prévus à l'article 60 de la loi du 11 janvier 1984, l'administration nous a indiqué qu'elle veillerait à ce que ces cas-là soient vus pour avis ... Encore faut-il que les collègues l'indiquent ; ce qui n'est pas toujours le cas, nombre d'entre vous préférant mettre en avant les compétences professionnelles !

C'est pourquoi, si vous demandez une **mutation pour rapprochement de conjoint** (marié ou pacsé), si vous êtes **fonctionnaire handicapé** relevant de l'une des catégories mentionnées aux 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup>, 4<sup>o</sup>, 9<sup>o</sup>, 10<sup>o</sup> et 11<sup>o</sup> de l'article L.5212-13 du code du travail, **fonctionnaire exerçant ses fonctions, pendant une durée et selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat, dans un quartier urbain où se posent des problèmes sociaux et de sécurité particulièrement difficiles, ou fonctionnaire qui justifient du centre de ses intérêts matériels et moraux dans une des collectivités régies par les articles 73 et 74 de la Constitution ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie** » nous ne pouvons que vous recommander de l'indiquer pour vos mutations futures et de ne pas hésiter à nous le signaler.

Voici donc les trois mouvements pour information « usuellement présentés pour avis » :

| NOM             | Administration d'origine                   | Administration d'accueil   |
|-----------------|--|--|
| Claire BROSSARD | Ministère de l'Ecologie - Paris            | Ecole nationale supérieure des Beaux Arts                                    |
| Laura FAVREAU   | Ministère de l'Education nationale - Paris | Musée du Louvre – Département des antiquités grecques, étrusques et romaines |
| Sylvie MICHELS  | CRDP – Clermont-Ferrand                    | ENSA Clermont-Ferrand  |

Et les trois mouvements pour information

| NOM                 | Administration d'origine | Administration d'accueil              |
|---------------------|--------------------------|---------------------------------------|
| Charly JOLLIVET     | Retour de détachement    | Archives nationales Pierrefitte -DAPI |
| Marie-Laure LOIZEAU | DRAC Normandie           | DRAC Occitanie -Toulouse              |
| Ruth PEER           | CNAP - régie             | CNAP                                  |

La mutation de la collègue arrivée à la DRAC Occitanie n'a pas été soumise pour avis aux représentants du personnel. Rappelons à l'administration que la messagerie électronique existe dans ce ministère et qu'à titre exceptionnel elle aurait pu permettre aux représentants du personnel de rendre un avis favorable à la mutation de cette collègue, seule candidate sur ce poste, à la date lui permettant de concilier vies professionnelle et familiale. A la base, il faut savoir que c'est le gel voire la suppression des postes budgétaires en DRAC qui est la cause de ces dysfonctionnements. Si cela s'est bien terminé pour notre collègue en poste désormais à la DRAC Occitanie, nous souhaitons évoquer le poste CPMH à la DRAC Nouvelle Aquitaine à Poitiers, vacant depuis cet été suite au départ en retraite d'une collègue. Le ministère souhaite pourvoir ce poste par redéploiement interne (ce qui se traduira par une surcharge de travail pour les collègues déjà en poste) alors même que des collègues prioritaires au titre de l'article 60 ne demandent qu'à venir sur ce poste ! **Cette politique d'austérité budgétaire dans les**

DRAC, et ailleurs au ministère, est de fait menée au détriment des personnels et des missions de service public !

#### **4 Examen des demandes de détachement et d'intégration**

LA CAP a entériné les demandes de détachement en lien avec les mutations ayant recueilli des avis favorables.

Les demandes d'intégration de Mme Marie LLOSA (AD du Lot) et de M. Christophe BARRET (AN Paris, DACE) ont reçu un avis favorable. L'administration nous a signalé une intégration « pour information », celle de Mme Agnès MARCONNET (Musée d'Orsay).

#### **5 Promotion au choix dans le corps des chargé.e.s d'études documentaires au titre de l'année 2019**

Selon le calcul établi par l'administration, 17 postes sont proposés à la promotion dans le corps des CHED pour 2090 promouvables, tous corps de catégorie B confondus !

Vos représentants des personnels, s'ils reconnaissent que statutairement tous les agents de catégorie B, quel que soit leur corps d'origine, dès lors qu'ils exercent des missions de documentation, peuvent être théoriquement promus CHED, souhaitent néanmoins que les collègues, secrétaires administratifs, techniciens des services culturels, techniciens d'art, techniciens de recherche, qui souhaitent une promotion dans les corps des CHED, demandent préalablement leur intégration dans le corps des secrétaires de documentation, puis seulement dans un deuxième temps une promotion dans le corps des CHED.

| NOM                 | Service d'affectation    |
|---------------------|--------------------------|
| Magali ALIBERT      | DRAC Centre Val de Loire |
| Djamila BERRI       | Musée du Louvre          |
| Anne CARDINAEL      | INHA                     |
| Brigitte CHOSSENOT  | AD Vosges                |
| Marc DURAND         | Archives nationales      |
| Nancie HERBIN       | MUCEM                    |
| Pierre KOUYOUMDJIAN | MUCEM                    |
| Nadine LE RIGOLEUR  | ENSA Cergy               |
| Gilles MASSET       | AD Charente-Maritime     |
| Patricia MOITREL    | DRAC Normandie           |
| Béatrice MOUROUGAYA | AD Tarn-et-Garonne       |
| Olivier MUNSCH      | DRAC Grand Est           |
| Thierry PIN         | Archives nationales      |
| Joëlle PONTET       | ENSA Paris Belleville    |
| Bénédicte VERNY     | Musée du Louvre          |
| Monique VIAL        | ENSA Grenoble            |
| Sylvie VIDAL        | AD de Dordogne           |

#### **6 Avancement au choix dans le grade de chargé.e.s d'études documentaires principal.e au titre de l'année 2019**

Selon le calcul établi par l'administration, 6 postes sont proposés à l'avancement dans le grade de CHED principal.e pour 136 promouvables. 10 promotions au titre de 2019 seront par ailleurs proposées lors du prochain examen professionnel (voir plus loin dans les questions diverses, les modalités d'organisation de cet examen).

Les représentants du personnel et l'administration se sont mis d'accord sur 5 noms mais n'ont pu trouver d'accord sur le 6<sup>e</sup>, l'administration ayant refusé la promotion d'un.e agent.e dont la promotion avait été pourtant reportée de CAP en CAP depuis 2015.

La liste dans son entier est donc dans l'attente de l'arbitrage du ministre sur le 6<sup>ème</sup> nom. Les promotions ne prenant effet qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ne devraient pas subir de retard dans l'élaboration des arrêtés et des mises en paiement.

## **Questions diverses**

### **Arrêté RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)**

L'arrêté fixant les 3 groupes de fonctions pour l'IFSE n'est toujours pas paru compte-tenu du changement de ministre !!!

Suite à l'opposition de l'ensemble des représentants du personnel en CTP concernant les socles indemnitaires de RIFSEEP pour les secrétaires de documentation (pour la CGT nous demandions l'alignement sur ceux des techniciens d'art soit environ 1500 euros annuels de plus), l'administration ainsi qu'elle en a fait l'annonce en CTM octroie pour les filières documentation et recherche (qu'elle reconnaît défavorisées) des CIA forfaitaires sur la paye de décembre prochain : 350 euros pour les catégories B ; 550 pour les catégories A. Tout cela est non soclé, et donc non pérenne. Alors qu'elle ne l'a jamais fait avant et pendant la mise en place du RIFSEEP, l'administration, par la voix du conseiller social du Cabinet et de la cheffe des ressources humaines, promet de revaloriser notre filière sur les prochaines années pour se rapprocher de la filière administrative. On ne sait pas pourquoi mais on n'y croit pas ! Comment leur faire confiance alors qu'ils ont refusé d'augmenter nos montants planchers et nos socles indemnitaires d'IFSE ?

### **Arrêté sur les fonctions « grafables » du grade hors classe :**

A votre avis ? L'arrêté fixant les 3 groupes de fonctions pour l'IFSE n'est toujours pas paru compte-tenu du changement de ministre !!!

### **Examen professionnel au titre de 2018 et 2019**

C'est lors d'une réunion le 17 octobre dernier entre l'administration et les représentants du personnel CGT que nous avons pu réunir un certain nombre d'informations sur ce futur examen.

L'examen sera désormais un oral avec un dossier RAEP (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle) ainsi que c'est le cas dans la plupart des examens professionnels.

Pour permettre à nos collègues de réussir cet examen, une formation de 3 jours (1 jour et demi de méthodologie du dossier et 1 jour et demi consacré à l'oral) est prévue.

Compte-tenu des difficultés que nous avons fait remonter à connaître les critères du jury lors des précédents examens professionnels, l'administration s'est engagée à publier les grilles de notation.

L'arrêté de création de cet examen est parti au guichet unique de la Fonction publique le 17 octobre. Ce qui permet d'envisager l'ouverture d'un examen professionnel au titre de 2018 en mars 2019 et au titre de 2019 en novembre-décembre 2019. La première formation aurait lieu en mai-juin 2019. Les oraux de l'examen au titre de 2018 pourraient se tenir fin septembre 2019 et ceux de l'examen au titre de 2019 en avril-mai 2020 (avec une formation en janvier 2020). L'examen au titre de 2020 se tiendrait au 2<sup>ème</sup> semestre 2020.

Nous avons obtenu que les membres des jurys soient composés essentiellement de personnels de la filière scientifique et que les rapports du jury soient publiés sur le site des concours.

De même, à notre demande, l'administration s'est engagée à communiquer auprès de vous sur ce calendrier et à vous en tenir informé.e.s.

### **CRDOA**

Suite à des rumeurs faisant état du démantèlement de ce service, nous avons demandé ce qu'il en était à l'administration. Il ne s'agirait que d'une mesure administrative visant à ce que les récoleurs soient gérés plutôt par l'établissement d'affectation plutôt que par le Secrétariat général. Les collègues restent sur le titre 2 et aucune disparition des postes n'est envisagée. Nous serons vigilants et combatifs sur ce point.

### **CRMH Île-de-France, Compte-Rendu d'Evaluation professionnelle (CREP) et CIA**

Les agents de la cellule documentation-protection de la CRMH Île-de-France ont alerté les représentants du personnel sur l'absence d'entretiens professionnels conduits au titre de l'année 2017. Cela leur a été très préjudiciable, en particulier concernant le montant du CIA qui leur a été versé, les montants ayant été très variables d'un agent à l'autre. Suite à notre intervention, ils devraient être reçus et évalués prochainement.

La CGT rappelle la responsabilité qu'ont les chefs de services vis-à-vis des agents de mener chaque EP dans le

délaï qui leur est imparti, les CREP étant fondamentaux pour la carrière des agents.

Les élu.e.s de la mandature 2014-2018 vous remercient de votre confiance.

Vous recevrez très bientôt la profession de foi dans laquelle les futur.e.s représentant.e.s CGT à la CAP des CHED s'engagent à vous informer et à vous défendre comme nous l'avons fait pendant les quatre années passées.

**C'est pourquoi il vous faut sans hésiter VOTER pour les élu.e.s CGT lors des élections professionnelles avant le 6 décembre 2018 !**

**Vos élu.e.s CGT-Culture à la CAP des chargés d'études documentaires**  
(configuration statutaire dans laquelle la CAP a été élue en 2014)

#### CHED

| Titulaire  | Suppléant   |
|--|---|
| Edith MATHIS<br>Direction des Affaires Culturelles de Guyane<br><a href="mailto:edith.mathis@culture.gouv.fr">edith.mathis@culture.gouv.fr</a><br>05 94 25 54 15 | Sybille LACROIX<br>Direction régionale des Affaires Culturelles Bourgogne<br>Franche-Comté (CRMH)<br><a href="mailto:sybille.lacroix@culture.gouv.fr">sybille.lacroix@culture.gouv.fr</a><br>03 81 65 72 29 |

#### CHED principaux de 2<sup>ème</sup> classe

| Titulaire  | Suppléant   |
|--|---|
| Jean-Christophe TON-THAT<br>Musée de Cluny<br><a href="mailto:jean-christophe.ton-that@culture.gouv.fr">jean-christophe.ton-that@culture.gouv.fr</a><br>01 53 73 78 03 | Isabelle FOUCHER<br>Archives nationales (site de Paris)<br><a href="mailto:isabelle.foucher@culture.gouv.fr">isabelle.foucher@culture.gouv.fr</a><br>01 40 27 60 03 |

#### CHED principaux de 1<sup>ère</sup> classe

| Titulaire   | Suppléant |
|---|-----------|
| Christine VELUT<br>CNAP<br><a href="mailto:christine.velut@culture.gouv.fr">christine.velut@culture.gouv.fr</a><br>01 46 93 92 05 |           |